I.Koherence a koheze textu.

M. Lebigre tenait un fort bel établissement, d’un luxe tout moderne. Placé à l’encoignure droite de la rue Rambuteau, flanqué de quatre petits pins de Norvège dans des caisses peintes en vert, il faisait un digne pendant à la grande charcuterie des Quenu-Gradelle. Les glaces claires laissaient voir la salle, ornée de guirlandes de feuillages, de pampres et de grappes, sur un fond vert tendre. Le dallage était noir et blanc, à grands carreaux. Au fond, le trou béant de la cave s’ouvrait sous l’escalier tournant, à draperie rouge, qui menait au billard du premier étage. Mais le comptoir surtout, à droite, était très riche, avec son large reflet d’argent poli.

(Zola, Le ventre de Paris, Folio / Gallimard, 2002, p. 168)

II. Rozbor konektorů a anafor.

**« Il est temps que les parents arrêtent de décider à la place de leurs jeunes enfants »**, déclare un éducateur.

Partagez-vous cette idée ? Vous présenterez en 250 mots votre point de vue sur ce que devrait être le rapport parents-jeunes, en l’appuyant d’arguments pertinents et d’exemples précis.

Rédaction :

De plus en plus, les parents du XXIème siècle sont accablés par un grand souci. La société où nous vivons est devenue très complexe et exigeante et les enfants d'aujourd'hui, qui en quelques années devront se plonger dans le monde des responsabilités, auront affaire avec une compétitivité acharnée et avec un système beaucoup plus sélectif qu'avant.

Par conséquent, les parents, qui essayent de leur donner les instruments les plus efficaces pour avancer et de leur aplanir le chemin, croient devoir se charger de toutes les décisions concernant leur avenir, comme, par exemple, choisir quels enseignements leur faire suivre à l'école ou même quel sport pratiquer. Mais, à bien y penser, quel est le rôle d'un bon père ou d'une bonne mère ?

Certes, les enfants en tant que tels n'ont pas toujours la maturité ou la connaissance pour distinguer un bon d'un mauvais choix ou pour juger un acte selon l'éthique ou la morale des choses. Cependant, le devoir des parents n'est pas de se substituer à eux, mais de les aider à choisir, tout en considérant ce qu'ils aiment faire, et en distinguant ce pour lequel ils sont doués et pour lequel ils ont une aptitude. Ils ne devraient surtout pas les pousser à faire ce qu'ils auraient voulu faire à leur âge. Il faut aider les petits à choisir, non pas choisir pour eux, afin qu'ils sachent ce que veut dire prendre des responsabilités et voir les conséquences des propres décisions.

Bref, il est important que les enfants aient un guide à suivre et avec lequel se confronter, mais il faut aussi les laisser prendre en main leur vie peu à peu.

III. Rozbor textu (Loucká, 2010:33)

Stéphane, 21 ans, veut poursuivre ses études dans la capitale

1. Clermont-Ferrand – Paris : 4 heures d’autoroute seulement, mais un an de patience de démarches pour atteindre une université, au cœur de la capitale. A croire que les transferts de dossiers se font à dos de tortue.
2. Stéphane L. était pourtant parti à temps. Son D.E.U.G., obtenu à l’université de Clermont, en poche, mais convaincu que tout bon juriste doit forcément poursuivre son droit à Assas (Paris II), juste aux bords du Luxembourg, Stéphane a voulu suivre la route des Rastignac et « monter » à Paris.
3. Il lui a d’abord fallu obtenir une « homologation » prouvant que l’université demandée accepte le transfert du dossier. Un an d’attente, en fait, pendant laquelle il s’est finalement résolu à poursuivre sa licence à Clermont-Ferand, tout en espérant arriver à Paris au moins à temps pour sa maîtrise.
4. Paris II a fini par accepter, « en théorie », l’arrivée de ce « petit provincial ». Mais il a encore fallu s’inscrire, en sachant que les étudiants résidant en région parisienne sont prioritaires.
5. Les chambres en Cité universitaire occupées, le C.R.O.U.S. (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires), qui gère un bon millier de logements et sert d’intermédiaire entre propriétaires et jeunes locataires, a pourtant trouvé un palace pour Stéphane. Une chambre de bonne à Asnières, à un loyer modéré, mais qui le contraint à de longs transports en train et en métro pour se rendre en cours. A Paris même, cette même chambre lui aurait coûté plus du double.
6. Repas au restaurant universitaire de la fac (magnifique vue sur Paris) et les loisirs organisés par le C.R.O.U.S. lui ont permis de boucler au plus juste son budget. Mais notre Rastignac a enfin mis un pied dans la place. Reste à passer l’hiver.

(le France-Soir, le 19/10 1990)